



GRANDES CULTURES -
POLYCLTURE ÉLEVAGE

PRATIQUES REMARQUABLES

DU RÉSEAU DEPHY



©A.Pillier

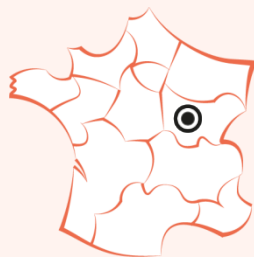
EVOLUER GRACE A LA CONVERSION PARTIELLE DE L'EXPLOITATION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Cultures concernées : Luzerne, Blé & Soja

Bioagresseurs : Adventices, maladies, ravageurs

14/01/2021

LE CONTEXTE



Nom de l'agriculteur :
Benoit COLLARDOT

Nom de l'exploitation :
EARL de la Champagne

Département :
Côte d'Or

SAU : 460 ha

UTH : 1 (+ 3 salariés)

Élevage : non

Cultures remarquables :
Luzerne

Irrigation :
Pomme de terre, pois
protéagineux, soja et
orge de printemps

Types de sols :
Argilo-limoneux,
limons crayeux et
argilocalcaires

Travail du sol :
TCS, labour occasionnel

Succession de cultures :
Luzerne x 3 – blé – blé –
soja - blé

Ferme en zone AAC
Non concerné

Autres éléments de contexte
- Apparition de
résistances herbicides,
- Contraintes
environnementales
(ZNT riverains, ...),
- Parcellaire proche des
habitations

**La pratique au sein
du système de
culture :**
10% de la SAU totale

Origine de la pratique et cheminement de l'agriculteur

L'agriculteur possède beaucoup de parcelles enclavées à l'intérieur du village et n'a pour le moment pas de problème de voisinage. Pour continuer d'entretenir de bonnes relations avec les riverains, Benoit souhaitait trouver des solutions pour maintenir ses relations de proximité. De plus, il souhaitait pouvoir approfondir l'agronomie sans l'utilisation de la chimie avec le passage au mode de production biologique.

Enfin, la conversion partielle permet d'opérer une transition vers l'Agriculture Biologique sans être en rupture totale avec son système majoritaire actuel.

LA TECHNIQUE

Objectif

- Ne plus traiter les parcelles aux abords des maisons,
- Se faire la main sur une surface limitée pour acquérir ses propres références,
- Développer et maîtriser le matériel et les techniques de désherbage mécanique (herse étrille, bineuse) et les possibilités d'intervention (jour disponible, nombre d'ha par jour, ...)

Description

- Conversion de 10% de l'exploitation en Agriculture Biologique
- *Mise en place d'une nouvelle rotation adaptée au mode de production biologique avec maintien de la fertilité sur 7 ans => Luzerne x 3 – blé – blé – soja - blé*

Date de début de mise en œuvre

- Réflexion et transition depuis 2017
- Conversion depuis mai 2019

PRATIQUES REMARQUABLES



Attentes de l'agriculteur

L'agriculteur souhaite avant tout pouvoir valider sur cette surface restreinte ce nouveau système de cultures sous l'angle agronomique et économique.

Cette expérience permettrait d'imaginer un prolongement sur l'ensemble de l'exploitation à condition d'une durabilité technique et économique du système.



Légende : herse étrille sur soja



AVANTAGES

- Créer des conditions favorables aux échanges avec les riverains (agriloving),
- Transfert des pratiques agronomiques mises en œuvre sur les surfaces en AB vers les parcelles en conventionnelle,
- Favoriser la biodiversité fonctionnelle,
- Etalement des temps de travaux à l'échelle de l'exploitation,
- Diversifier ses débouchés (valorisation et marchés différents),
- Intégrer une nouvelle culture (luzerne) et réduction des crucifères (colza, moutarde).



LIMITES

- Devoir s'adapter aux nouvelles conditions de réussite,
- Accepter une baisse de production et une baisse des rendements (impact psychologique),
- Coût de la conversion,
- Valorisation des légumineuses fourragères en système céréalier (pas d'usine de déshydratation, pas d'atelier animal pour valoriser la luzerne),
- Nécessité de recréer une structure juridique spécifique.

Mise en œuvre et conditions de réussite

- Être capable de se remettre en question,
- Changer de référentiel en intégrant de nouveaux seuils d'acceptabilité des bioagresseurs (salissement par exemple),
- Mise en place d'une rotation longue (7 ans) et adaptée en intégrant une diversité des cultures pour maintenir la fertilité,
- Développer et maîtriser le travail mécanique pour la gestion de l'enherbement.

Témoignage de l'agriculteur

« La conversion en Agriculture Biologique d'une partie de mes parcelles a permis de développer une certaine complémentarité entre les 2 modes de production.

En bio, les chantiers de semis des blés sont plus tardifs et me laissent le temps de semer mes blés conventionnels avant.

Je réalise les applications phytosanitaires le matin car généralement les conditions météorologiques sont plus favorables et je reste disponible l'après midi pour intervenir mécaniquement sur les parcelles converties en bio. »

Améliorations ou autres usages envisagés

Intégration d'un couvert de trèfle entre les 2 blés de la succession culturale pour apporter et maintenir de la fertilité dans le système (semis du trèfle sous couvert du blé en mars).

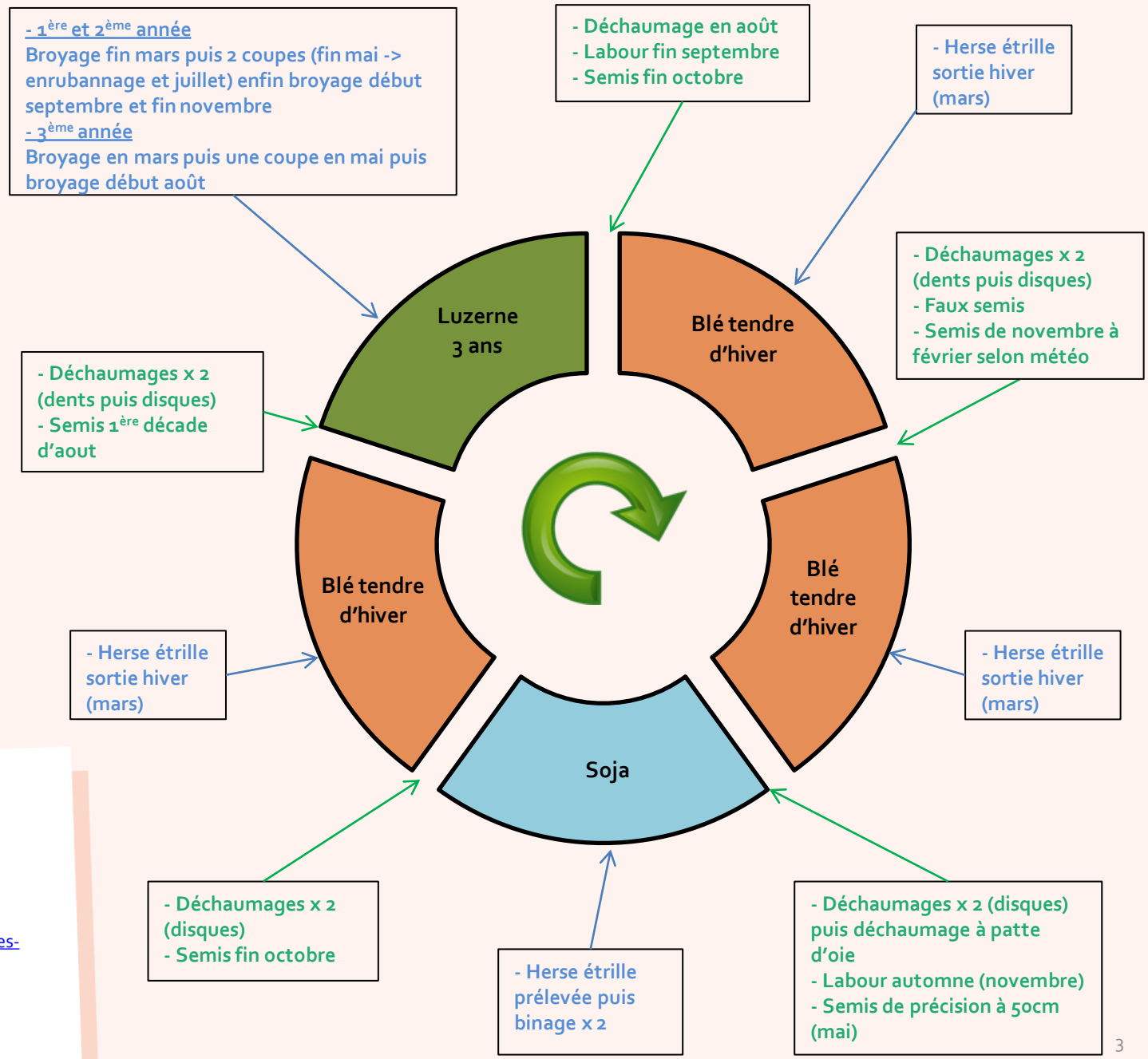
PRATIQUES REMARQUABLES



LES CONSEILS DE L'AGRICULTEUR

« Pour améliorer la rentabilité, la rotation intègre au moins 30% de blé dont 2 blés successifs. J'utilise une variété alternative pour le second blé qui peut être semée très tardivement et limiter ainsi l'exposition précoce aux adventices et aux maladies. »

Une combinaison de plusieurs leviers pour gérer les adventices



i Pour aller plus loin

- INFO BIO BFC - Le site d'informations techniques de la bio en Bourgogne-Franche-Comté : <https://bio.bfc.chambagri.fr/documentation/publications-en-grandes-cultures/>

PRATIQUES REMARQUABLES



© A. Pillier

Retrouvez d'autres fiches pratiques remarquables et toutes nos productions sur :

www.ecophytopic.fr

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la biodiversité.



INDICATEURS DE RÉSULTATS

	Niveau de satisfaction/ performance	Commentaires de l'agriculteur
Maîtrise des adventices	😊	À conditions d'éliminer les derniers adventices manuellement
Maîtrise des ravageurs	😊	À conditions de semer tardivement
Maîtrise des maladies	😊	Si utilisation de variétés tolérantes et dépendance des conditions météo
IFT de la(les) culture(s) concernée(s)	😊	Avantage du système bio sans produit phyto
IFT du système de culture	😊	Avantage du système bio sans produit phyto
Rendement	😞	Rendement blé bio : 35% inférieur au conventionnel
Temps de travail dans la parcelle	😞	Opération de binage sur soja très lente et désherbage manuel
Temps d'observation	😊	Se limite à la gestion du désherbage
Charges de mécanisation	😞	Investissement matériel de désherbage mécanique assez conséquent
Marge Semi-nette du Système	😊	Grace à la prime à la conversion
Prise de risque	😊	Limité à 10% de la surface d'exploitation

Niveau de satisfaction de l'agriculteur

😞 Non satisfait 😞 Moyennement satisfait 😊 Satisfait

Ce que retient l'agriculteur

« Cela permet de donner d'autres perspectives sur son métier, de remettre en causes ses pratiques agricoles sur l'ensemble de l'exploitation. C'est une expérience assez déroutante psychologiquement au début mais on s'y fait assez vite car les résultats peuvent suivre. Il s'agit d'une transition et pas une rupture comme cela peut paraître. »



L'AVIS DE L'INGÉNIEUR RÉSEAU DEPHY

Avec cette conversion partielle en Agriculture Biologique, Benoit a souhaité anticiper l'avenir en ayant une démarche progressive pour limiter les contraintes environnementales (notamment avec ses parcelles enclavées au milieu du village).

De plus, cette surface limitée convertie en AB lui permet de se faire la main tout en limitant les risques.

La rotation qu'il a mis en place pourra sans doute évoluer au cours des prochaines années en fonction des débouchés et des évolutions des marchés.

En effet, la luzerne impacte négativement la rentabilité de la rotation puisqu'il n'y a pas d'élevage sur l'exploitation.

Demain, on pourra peut-être imaginer des associations de cultures comme par exemple des mélanges d'espèces (céréales-protéagineux) dès lors que les débouchés seront assurés.

Arnaud PILLIER
Chambre d'Agriculture de Côte d'Or

✉ Arnaud.pillier@cote-dor.chambagri.fr